Un logement digne et abordable!

Category: Droits - libertés

écrit par jmfouquer | 2 novembre 2022

Pour l'accès pour toutes et tous à un logement digne et abordable

Depuis septembre, les manifestations se succèdent, en Bretagne, pour dénoncer les conditions de plus en plus difficiles de logement. Plusieurs milliers de personnes étaient présentes, le 10 septembre, à Lannion, Douarnenez, Vannes et Concarneau. Elles réclamaient le classement de la Bretagne en zone tendue (ce dispositif gouvernemental autorisant les conseils municipaux à surtaxer les résidences secondaires, encadrer les loyers et limiter les locations de courte durée). Elles exigeaient, d'autre part, la relance du logement public et l'éradication des logements indignes. Plusieurs centaines de personnes étaient mobilisées à Morlaix, le samedi 29 octobre. Des rassemblements sont prévus à Lorient et à Douarnenez, début novembre, pour s'opposer à des projets immobiliers de standing ou de luxe.

Se loger, la galère !

Jamais, en France, les prix de l'immobilier n'ont été aussi élevés à l'achat (+11 % pour une maison et +7,3 % pour un appartement) mais le prix des loyers suit la même trajectoire. En Bretagne, se loger à l'année pour les plus modestes et les plus jeunes devient une



véritable galère, en particulier sur le littoral. La folle augmentation des prix au m2 à l'achat, la chasse aux

résidences secondaires, les locations saisonnières aggravent considérablement la pénurie de logements. La Bretagne est-elle destinée à devenir un territoire où se multiplient les villages de vacances de luxe ? Pourtant, des zones entières de la région font partie des territoires les plus denses en matière de logement indigne. De plus, la Bretagne est avec l'Occitanie, la nouvelle Aquitaine et la Corse parmi les territoires ayant les plus faibles parts de logements sociaux ?

Cette situation est le résultat du marché capitaliste de l'immobilier et des politiques d'attractivité menées par les différentes collectivités territoriales. Elle conduit à l'augmentation des inégalités sociales et territoriales à l'intérieur du territoire breton. Elle aggrave aussi la crise environnementale en détruisant les terres agricoles et en multipliant partout les trajets coûteux financièrement et écologiquement.



Ce dont nous ne voulons plus

Habitat pour toutes et tous, personne à la rue !

Le logement répond à un besoin essentiel de l'humain : avoir un toit, une adresse, un espace de vie pour manger, dormir, se laver, se reposer, se cultiver, se distraire, recevoir de proches, etc. Un toit, c'est un droit pour toutes et tous, avec ou sans papiers officiels reconnus, en tenant compte des urgences sociale, démocratique et écologique. Un logement convenable doit offrir davantage que quatre murs et un toit. Plusieurs conditions doivent être remplies et notamment son accessibilité financière, c'est-à-dire que son coût ne menace pas d'autres droits fondamentaux.

Vue sur mer pour les précaires !

Or aujourd'hui se loger c'est faire face à :

- La déréglementation du secteur du bâtiment et de l'urbanisation qui a confié les rênes au privé largement subventionné (passage de l'aide à la pierre aux APL et défiscalisations...)
- L'insuffisance de logements sociaux
- La moindre qualité et durabilité du logement social
- La pression des sociétés immobilières qui construisent du neuf plutôt que de rénover (et cela conduit à l'étalement urbain) et poussent au choix de l'immobilier comme placement lucratif
- Des PLUI qui ne sont pas adaptés aux urgences écologiques, sociales et démocratiques.

« Les logements pour des gens, pas pour se faire de l'argent
! »

La course folle des prix de l'immobilier n'est pas une fatalité! Plafonner les loyers, limiter les résidences secondaires, encadrer les meublés touristiques et les locations de courte durée, interdire la spéculation, repenser la question de la propriété : c'est possible!



Autoconstruction de maison

Des alternatives concrètes citoyennes se développent telles que des coopératives d'habitants, des réalisations de « foncier solidaire ». La définition et la construction d'une véritable politique sociale et environnementale du logement avec les habitant·es sont indispensables. Elles doivent permettre le strict encadrement du prix des loyers, le droit de réquisition sur les logements vacants, le développement du « bail à réhabilitation » permettant à un bailleur social de se substituer à un propriétaire privé pour rénover un logement et le louer à prix abordable, des logements publics rénovés aux normes écologiques les plus ambitieuses, la taxation des spéculations immobilières pour financer la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, des mises à disposition du foncier sous forme de baux, une véritable politique de logement social.

À Berlin, un référendum a, fin 2021, entériné l'expropriation des grands groupes financiers ayant fait main basse sur une partie des logements de la capitale allemande. En Bretagne, mais aussi dans d'autres régions de l'hexagone, le marché capitaliste de l'immobilier est critiqué. Imposons-lui nos choix collectifs, sociaux et écologiques !

Christophe Lemasson